

Tarifs 2016 et Conditions Générales de Vente

	Semaine Haute Saison *	Semaine Basse Saison	WE 3 nuits Hors Haute Saison
Le gîte (5 personnes max.)	500€	500€	300€

*Haute saison : vacances de Noël 2016 et du 9 juillet au 20 août 2016.

Le tarif comprend :

- La taxe de séjour.
- Un forfait d'utilisation de l'électricité sur une base journalière de 12 kWh. Tout dépassement donnera lieu à une facturation de 0,13€ par kWh supplémentaire.
- Un forfait d'utilisation des granulés bois (fourniture du chauffage et de l'eau chaude) sur une base journalière de 40 kg. Tout dépassement donnera lieu à une facturation de 0,30€ par kg supplémentaire.

CONDITIONS GENERALES de VENTE

Réservation

Votre réservation sera effective à réception d'arrhes correspondant à 30% du montant total de votre séjour et du contrat de location signé.

Annulation

En cas de désistement de votre part :

- moins de 30 jours avant le début du séjour, nous conservons les arrhes
- moins de 15 jours avant, la moitié du montant du séjour est dû
- moins de 8 jours avant, le montant du séjour reste dû.

Séjour écourté

Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

Règlement du solde

Le solde de la location sera versé au plus tard le jour de l'arrivée.

Arrivées

Nous vous accueillons entre 16 et 18 heures. Pour toute arrivée en dehors de cette tranche horaire, merci de nous prévenir. Le jour de votre départ, le gîte devra être libéré au plus tard à 10 h.

Dépôt de garantie

Lors de votre entrée dans les lieux, vous nous remettrez un chèque d'un montant de **500€** à titre de dépôt de garantie destiné à couvrir les éventuels dommages locatifs.

Quelques règles de vie

Celle-ci sera rendue en **bon état de propreté**; sinon un forfait ménage sera facturé en supplément.

Il sera fait un usage paisible de la maison et le voisinage sera respecté.

L'intérieur de la maison est entièrement **non-fumeur**.

Le loueur s'engage à faire un usage normal et raisonnable des moyens de confort (chauffage, électricité, eau, etc.), ainsi que des équipements (électroménager, cuisine, etc.) mis à sa disposition.

Il s'engage à informer le propriétaire ou son représentant dans les meilleurs délais de toute panne, dommage, incidents ou dysfonctionnement.

Il est interdit d'utiliser le poêle à bois situé dans le salon.

Il est interdit de faire une copie des clés remises ainsi que la cession ou sous-location du gîte.

Animaux de compagnie

La présence d'animaux de compagnie dans l'hébergement est strictement interdite, quelle que soit sa durée.